

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122](#)[Item Marie Moret au directeur de la Compagnie nationale d'électricité, 19 mai 1900](#)

Marie Moret au directeur de la Compagnie nationale d'électricité, 19 mai 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[19 mai 1900](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Compagnie nationale d'électricité](#)

Lieu de destination8, boulevard Amiral Courbet, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret prévient le directeur de la Compagnie nationale d'électricité de son départ pour le Familistère de Guise le 25 mai 1900 et qu'il n'y aura plus de consommation électrique dans son appartement de Nîmes avant son retour en novembre 1900. Elle demande le montant de sa facture d'électricité depuis le 30 avril 1900, date de son dernier règlement.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances personnelles](#), [Habitations](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024



Nîmes, 19 mai 1900

M. Bourdaloue

Monsieur le Directeur de la
Station de la C^{ie} nationale
d'Électricité, à Nîmes.

J'ai l'honneur de vous
informer que vendredi pro-
chain je quitterai Nîmes
pour la saison d'été, et
retournerai à mon prin-
cipal domicile :

Famelière, Guise, Aisne

Veuillez donc faire
établir ce que je vous dois
depuis le dernier règlement
en date du 30 avril dernier,
après que j'en règle le

montant.

Il n'y aura pas de
consommation d'Électri-
cité dans mes apparte-
ments pendant mon
absence. Et si mon retour
a lieu, comme je le pense
en Novembre prochain,
je vous en informerai.

Très humblement agréé,
Messieurs, mes civilités
parfaites

M^{re} J. B. G. Godeau